



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 7 juin 2021

N°1080

La France reste le pays le plus attractif d'Europe

Publication du baromètre 2021 de l'attractivité de la France

Paris, le 7 juin 2021 – Le "Baromètre 2021 de l'attractivité de la France, publié ce jour par le cabinet Ernst&Young (EY), confirme le maintien de la France au 1^{er} rang européen pour l'accueil des investissements internationaux en 2020.

La France conserve sa 1^{ère} place européenne en 2020, avec l'accueil de 985 projets d'investissements sur son territoire. Pour la deuxième année consécutive, elle devance le Royaume-Uni et l'Allemagne.

Ce bon résultat témoigne de la solidité des fondamentaux de l'économie française, renforcés par les réformes volontaristes menées depuis 4 ans par le Gouvernement.

Un vaste programme de réformes pérennes a été mis en œuvre depuis 2017 pour accroître l'attractivité de la France auprès des entreprises. Le Gouvernement a notamment pris des mesures fortes en matière de compétitivité : réduction de l'impôt sur les sociétés, réforme du marché du travail, pérennisation du crédit impôt recherche, ou encore réforme de la fiscalité des personnes grâce à la création du prélèvement forfaitaire unique ou de l'impôt sur la fortune immobilière. En complément, le Gouvernement a agi pour simplifier les démarches des entreprises et des investisseurs, en particulier à travers la loi pour la croissance et la transformation des entreprises (Pacte) en 2019. **Ce sont ces réformes structurelles et pérennes qui ont permis à la France de devenir le pays le plus attractif d'Europe en 2019.**

Le maintien de la France à la 1^{ère} place cette année témoigne de l'efficacité des mesures d'accompagnement massif déployées par la France pour faire face aux conséquences économiques de la crise Covid. Un plan d'urgence exceptionnel a été mis en œuvre pour soutenir les entreprises et préserver les fondamentaux de notre économie, l'emploi et donc nos compétences, et nos savoir-faire, avec un résultat clair : **les investisseurs étrangers renouvellent leur confiance à la France** à travers des réinvestissements réguliers sur leurs sites français (60% des projets relevés sont des extensions).

La mise en œuvre rapide de France Relance dès l'été 2020 et la poursuite de la politique d'attractivité menée par le Gouvernement sont les piliers du renforcement de la position de la France en Europe. Ce baromètre confirme la très bonne perception qu'ont les dirigeants internationaux de l'environnement des affaires français et de la politique économique menée par le Gouvernement : **44 % des investisseurs étrangers jugent France Relance plus**

performant que les plans de relance adoptés par les autres pays européens, **et 56% des investisseurs interrogés prévoient de relocaliser des activités en France.**

Les résultats détaillés montrent que la France se distingue dans un grand nombre de catégories. Elle se hisse à la première place pour :

- **Les implantations industrielles, loin devant ses concurrents**, avec 341 projets manufacturiers et industriels contre 153 en Turquie et 112 au Royaume-Uni.
- **L'installation de centres de R&D**, avec 115 nouveaux investissements en 2020.
- **Les emplois créés**, avec 30 558 nouveaux emplois en 2020, en progression de 21,6% depuis 2017.

En outre, **58% des dirigeants estiment que la France peut devenir un leader mondial en matière écologique d'ici 5 ans.**

Enfin, portés par l'effet post-Brexit et l'attractivité financière de la place de Paris, **les projets dans le secteur de la finance sont en hausse en 2020 (+23%).** La vigueur de ces projets positionne désormais Paris au premier rang des places financières européennes.

Bruno Le Maire, Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, a déclaré à ce titre :

« Cet excellent résultat témoigne de la vivacité et de la solidité de notre économie. Depuis 2017, nous avons libéré l'économie française avec la loi Pacte et pris des mesures fiscales fortes pour remettre la France sur les rails de la compétition internationale. Les baisses de l'impôt sur les sociétés et sur le capital, et depuis cette année, la baisse des impôts de production créent une nouvelle fiscalité stable et attractive pour les entreprises. Le déploiement de France Relance poursuit notre action pour favoriser et accélérer l'investissement en France. Avec le président de la République, nous avons fait de la France, le pays le plus attractif en Europe. Nous tenons à garder ce rang à l'avenir. »

Franck Riester, Ministre délégué en charge du commerce extérieur et de l'attractivité, a déclaré à ce titre :

« Dans un contexte exceptionnel à tous égards, la France a su accrocher en 2020 une 2^{ème} étoile à son maillot de championne d'Europe de l'attractivité. Ces chiffres confirment la solidité de notre tissu économique, plébiscité par les entreprises étrangères qui jouent un rôle majeur pour l'emploi dans chacun de nos territoires. L'attractivité ne se décrète pas, elle se construit et ces très bons résultats sont le fruit d'une stratégie claire, crédible et lisible de transformation de notre pays, engagée depuis 2017 et accélérée par France Relance. De toute évidence, essayer la France, c'est l'adopter : les investisseurs y trouvent désormais la stabilité dont ils ont besoin pour développer leurs projets. »

Agnès Pannier-Runacher, Ministre déléguée en charge de l'industrie, a déclaré à ce titre :

« La France est à nouveau sur la première place du podium en matière d'attractivité pour les projets industriels. Le nombre de projets industriels annoncés en France en 2020 est supérieur à la somme de ceux de l'Allemagne et du Royaume-Uni. Cela montre que les efforts engagés en 2017 pour attirer de nouveaux investisseurs portent leurs fruits même en temps de crise sanitaire. Cette dynamique se poursuit. Nous consacrons 35 milliards d'euros à l'industrie dans le cadre de France Relance pour décarboner, relocaliser, innover et moderniser nos chaînes de production. Ces investissements massifs vont créer une dynamique inédite en faveur de la compétitivité et de l'attractivité de la France, dans tous les territoires. Nous devons également continuer à simplifier la vie des entreprises qui créent de l'emploi. C'est l'enjeu de la Loi ASAP

pour l'Accélération et la Simplification de l'Action Publique, et des autres mesures d'accompagnement que nous mettons en œuvre. »

* * * *

Contacts presse :

Cabinet de Bruno Le Maire

Service presse : 01 53 18 41 13

presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet de Franck Riester

Service presse : 01 43 17 73 20

presse.comext@diplomatie.gouv.fr

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher

Service presse : 01 53 18 44 38

presse@industrie.gouv.fr